



07

UN FUTUR CENTRE DES SOLIDARITÉS

DOSSIER CENTRAL

04

SCOLAIRE
• **Dispositif de Réussite Éducative**
• **Aide aux devoirs**
• **NAP**

06

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PRÉSIDENTIELLES
• **Inscription sur les listes électorales**

11

MARCHÉ DE PRODUCTEURS
• **Les rendez-vous gourmands du marché**

14

INSTITUTION JEAN-BAPTISTE THIERY
• **Construire un avenir pour les personnes handicapées**

20

LES RENDEZ-VOUS
• **Sorties, Expositions, Fêtes...**

Carrières Solvay Appel à témoignages

Peu de gens savent qu'en se rendant au Zénith ou en allant à la salle des fêtes Les Carrières, ils se rendent aussi sur une ancienne et imposante carrière d'extraction de calcaire. Les traces de cette activité industrielle, qui aura duré plus d'un siècle, ont été effacées par les nouveaux aménagements réalisés ces vingt dernières années.

La municipalité souhaite faire (re) vivre et valoriser la salle des fêtes Les Carrières à travers l'histoire des carrières Solvay en y associant les habitants. Tout comme le changement de nom avait fait l'objet d'une consultation en 2015, aujourd'hui, la ville lance un appel à témoignages sur les carrières Solvay dans le but de faire une fresque murale. Cette fresque murale retracera l'histoire du site au travers de vos témoignages, expériences et souvenirs, donnera du sens au lieu, témoin d'une époque révolue.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service participation citoyenne :
participation@mairie-maxeville.fr.

Editeur : Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944 - 54320 Maxéville
Tél. : +33 (0)3 83 32 30 00 - Courriel : contact@mairie-maxeville.fr - Site : www.mairie-maxeville.fr • **Directeur de la publication :** Christophe Choserot • **Rédaction :** service communication de la Mairie • **Mise en page :** Agence Avance - www.avance.fr • **Impression :** imprimerie L'Huilier S.A. - Florange - Labellisé Imprim'vert - Imprimé sur papier 100% recyclé - **Crédit photo :** Filipe Veloso - Imagem et Mairie de Maxéville - **Logo de Maxéville** réalisé par l'agence Tapage **Parution :** bimestriel tiré à 5200 exemplaires • Dépôt légal : octobre 2016 • **Prix :** gratuit





Chères
Maxévilloises,
chers Maxévillois,
« Liberté, Egalité,
Fraternité ».
Ces 3 mots fondent
notre République.

Permettez-moi d'en ajouter
un quatrième, la solidarité, qui assure
à toute organisation collective
force et cohésion.

A Maxéville, les politiques de solidarité
sont nombreuses et s'appuient
sur l'écoute et l'accompagnement
de chaque Maxévillois. Il faut
savoir tendre la main à ceux qui
en ont besoin. Lors de la campagne
des municipales, j'avais proposé
de créer une maison des solidarités
et de l'autonomie. Ce sera chose
faite dès le mois de décembre
prochain. Elle se situera en face
de la Mairie, dans un lieu unique
et externalisé, regroupant dans
un espace autonome l'ensemble
des services municipaux de solidarité :
social, emploi, petite enfance, Relais
Assistants Maternelles (RAM),
seniors, santé, handicap et logement.
Cet espace nous permettra
de rassembler, de mutualiser
les moyens et de partager les actions
avec le Département, la CAF
et les associations. Elle proposera
de faciliter, de simplifier et d'accélérer
les démarches. Ce projet permettra
de ne plus se situer dans l'aide sociale
mais dans l'action sociale. Vous
retrouverez dans ce journal un dossier
spécial sur ce sujet.

Il vous est également proposé,
dans ce nouveau numéro du Journal
de Maxéville, un supplément
sur les deux premières années
de participation citoyenne.
Je souhaitais partager avec vous
ce bilan. La participation citoyenne
est la colonne vertébrale de mon
action politique. C'est une autre
manière de penser les projets
de notre ville. L'idée est simple,
elle consiste à rendre acteur chaque
citoyen qui le désire. Pendant
ces deux dernières années, nous
avons réfléchi et travaillé ensemble.
C'est plus de 500 personnes
rencontrées, 60 réunions organisées,
12 ateliers de travail créés. Rien que
sur l'année 2015, ce sont quelques
100 points noirs que vous nous avez
signalés et qui ont pu être réglés
de manière collaborative. Un premier
projet participatif a vu le jour :
la rénovation du square Jean Ruiz
aux Aulnes. La réhabilitation du stade
Léo Lagrange fait également l'objet
d'un atelier participatif. Concertation
et écoute sont les moteurs de notre
action. Je veux ici remercier toutes
celles et tous ceux qui se sont investis
avec nous pour améliorer le cadre
de vie de nos quartiers. La dynamique
est enclenchée.

Je vous souhaite une très bonne
lecture de ce nouveau numéro
du journal de Maxéville.

Votre Maire

Christophe Choserot

Maire de Maxéville
Vice Président de la Métropole Grand Nancy



Inauguration Fête de la bière - 11 septembre 2016

Du côté des écoles...

Quelques actions évoquées dans ces pages illustrent la volonté de permettre aux enfants de réussir pleinement leur scolarité. Bien d'autres projets, éducatifs, culturels dans les écoles, dans les temps périscolaires témoignent de cette volonté partagée de lutter contre l'échec scolaire et favoriser l'épanouissement de tous.

Très belle fin d'année aux enfants et à leurs familles.



Bernard Ricci

Maire adjoint délégué à la Vie Scolaire, à l'Enfance, à l'État Civil et aux Élections

Dispositif de Réussite Educative du Champ-le-Bœuf Maxéville (DRE)

C'est la rentrée à la Réussite Educative !

Toujours aux côtés des écoles de Maxéville, ainsi que du collège La Fontaine, les différents outils du dispositif se mettent en place pour soutenir les enfants en difficulté repérés par les enseignant(e)s.

Au collège La Fontaine, la « Journée prolongée » accueillera sous peu une vingtaine d'élèves, en lien étroit avec la Réussite Educative de Laxou. Ces derniers auront accès à diverses activités

selon leur profil (sport, théâtre d'impro ou photographie), à de l'accompagnement scolaire et au traditionnel repas convivial tous les jeudis soirs au collège, occasion pour échanger librement entre eux et avec les encadrants sur de nombreux sujets.

Dans les écoles élémentaires, le dispositif d'accompagnement scolaire porté par la Réussite Educative démarrera après la Toussaint. Les ateliers de théâtre-relaxation au Champ-le-Bœuf accueilleront cette année des élèves de ces écoles ayant besoin d'apprendre à canaliser leur énergie, et pour d'autres à trouver confiance en eux et à oser s'exprimer.

À l'école maternelle Saint-Exupéry, un atelier de lecture partagée a été créé avec des représentants de parents d'élèves. Il permet de faire découvrir à des parents un ouvrage de littérature jeunesse. L'intervenante, professeur de Lettres, réfléchit avec eux à sa structure et à la manière dont il peut être lu, questionné et partagé à la maison avec de très jeunes enfants. Les livres sont disponibles au prêt à l'issue de l'atelier.

Pour finir, un petit groupe d'enfants commence à travailler avec Radio Caraïb Nancy pour devenir les « reporters de leur quartier ». Ceci répond au besoin d'étayage de la confiance en soi des enfants par l'expression de leur parole, et le recueil de celle d'autrui. Ce projet est également l'occasion de leur faire connaître leur quartier, et de révéler ses trésors humains !

Bien entendu, au-delà de ces actions, la Réussite Educative de Maxéville poursuit avec ses nombreux partenaires son travail de réseau dans le but d'assurer aux enfants du dispositif, avec leur famille, les meilleures chances d'épanouissement.



Visite du château de Thorey Liautey dans le cadre de la Journée Prolongée

Retrouvez les tarifs pour le périscolaire sur le site Internet de la ville : www.mairie-maxeville.fr/peri-et-extrascolaire/tarifs



Les Nouvelles Activités Périscolaires à Maxéville

Gratuité, équité, continuité : trois promesses tenues depuis trois ans

Quelques chiffres :

- Cette année 616 enfants sont inscrits sur l'ensemble des écoles de la ville ;
- Les NAP fonctionnent depuis ces trois années grâce à l'investissement des responsables et aux différentes compétences de tous les animateurs qui interviennent chaque jour auprès des enfants.
- Une trentaine d'animateurs UFCV interviennent principalement dans les écoles maternelles en ce qui concerne les NAP. Tous sont au moins titulaires du diplôme d'animation BAFA.
- Les animateurs UFCV ne sont pas les seuls à intervenir auprès des enfants. En effet, interviennent 6 animateurs de la Ville de Maxéville, 6 auto entrepreneurs, des membres de 6 associations différentes, 5 bénévoles et enfin plusieurs étudiants de l'ESPE avec qui la Ville entretient un partenariat, notamment sur le projet Maison pour la science très apprécié du corps enseignant.

Chaque semaine, c'est 140 créneaux de NAP assurés, c'est environ 53 heures d'encadrement. Sur une année, c'est 5040 séances, c'est 4296 heures d'activités.

Les finalités

L'objectif est de proposer un large panel d'activités à l'ensemble des enfants de Maxéville. Au terme des 36 semaines d'une année scolaire, chaque enfant aura vécu au moins une fois un atelier inscrit dans chacun de ces 6 thèmes :

1. Je suis bien dans mon corps ;
2. Je m'éveille à l'Art ;
3. Je suis un futur citoyen ;
4. J'apprends le monde ;
5. Je me cultive ;
6. Je m'exprime.



Un coût pour la commune, pas pour les familles :

La volonté des élus est de proposer un service gratuit, de qualité et varié. Il doit permettre à tous les enfants de profiter pleinement et de manière équitable de l'ensemble des activités durant l'année scolaire.

La ville de Maxéville tient à remercier tous les intervenants NAP qui, depuis la mise en place des activités, s'investissent pleinement et offrent des animations de qualité.

Un accompagnement des parents à l'aide aux devoirs

École Jules Romains Élémentaire

L'équipe de l'école élémentaire Jules Romains en lien avec la mairie, l'UFCV, le DRE, la coordonnatrice du réseau, a décidé cette année de mettre l'accent sur l'accompagnement des parents dans la scolarité de leurs enfants. Ainsi, l'ouverture de l'école aux familles, la bienveillance et la différenciation sont-elles au cœur du projet.

Le premier axe ciblé a été celui de l'accompagnement aux devoirs. Les parents ont été reçus avec leurs enfants à 4 reprises (lundis et jeudis de 16h30 à 17h30). Chaque séance s'est déroulée de la même manière avec un accueil convivial et un goûter, puis chaque famille, accompagnée des professeurs, s'est rendue en

classe pour un temps de « devoirs accompagnés ». Les encadrants étaient présents à côté de chacun pour donner des indications méthodologiques, répondre à des questions personnelles ou simplement aider.

Il s'agit vraiment ici de temps qui se veulent tout autres qu'institutionnels, où l'équipe enseignante ouvre l'école pour proposer une autre manière de fonctionner, montrer que ce temps des devoirs peut et doit être un moment ritualisé, serein, qui se déroule en famille.

Une dernière réunion plénière a eu lieu le lundi 10 octobre, et les parents plus qu'enchantés de cette initiative sont très contents et enthousiastes quant



à la poursuite de ce projet : des ateliers et des tables rondes autour de thèmes comme l'alimentation, les écrans, le passage en 6°...

En conclusion, ce projet est une véritable réussite à la vue du nombre important de participants. Les enseignants tiennent à souligner qu'il n'est vivable que grâce au travail d'équipe au sein de l'école et avec les différents partenaires.

Un devoir - un droit S'inscrire sur les listes électorales

En 2017, deux scrutins sont prévus : l'élection présidentielle, le 23 avril et le 7 mai ; les élections législatives, les 11 et 18 juin.

Sont électeurs tous les Français et Françaises majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

(Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont toutefois droit de vote pour les élections municipales et européennes.)

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins.

La date limite d'inscription est fixée au SAMEDI 31 DECEMBRE 2016 à 12H.

Cette information concerne tout particulièrement :

- Ceux qui atteindront l'âge de **18 ans avant le 28 février 2017** et qui n'ont pas reçu l'accusé réception de leur inscription d'office, (en principe, chaque jeune français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer.

Si toutefois, l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie.

De plus les jeunes français qui seront majeurs après les élections présidentielles mais avant le premier tour des élections législatives seront également inscrits d'office sur les listes électorales et pourront voter aux législatives.

- Ceux qui ont **déménagé** : l'inscription sur les listes électorales après un déménagement n'est en aucun cas automatique. Les personnes qui ont déménagé et qui désirent être inscrites sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence doivent demander leur inscription à la Mairie.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Il suffit :

- soit de se présenter personnellement à la mairie,
- soit de formuler sa demande par correspondance, en cas d'empêchement justifié,
- soit de donner un pouvoir écrit à un tiers (mandataire) qui procédera aux formalités d'inscription auprès de la mairie,
- soit en direct sur le site « [service public.fr](http://service.public.fr) ».

Les pièces justificatives à fournir

Il faut présenter des pièces établissant **son identité et son attaché** avec la commune.

1. L'identité est prouvée par l'une des pièces suivantes :

- la carte nationale d'identité,
- le livret de famille ou acte de naissance,
- le livret militaire ou la carte de service national,
- Le passeport, même périmé.

2. L'attaché avec la circonscription du bureau de vote est prouvée par :

- soit une preuve de domicile ou de résidence : quittance de loyer, facture de téléphone ou d'électricité, ou une déclaration certifiant que le domicile de l'intéressé est celui des parents pour les jeunes accédant à la majorité,
- soit par un certificat du percepteur établissant la qualité de contribuable

Une cérémonie citoyenne, pour la délivrance des cartes électorales aux jeunes majeurs, sera organisée le mercredi 15 mars 2017, à 18 heures à la mairie. Une invitation leur sera adressée.

DOSSIER

Un futur centre des solidarités

Pas de société sans solidarité entre ses membres, ce ciment qui procure à toute organisation collective force et cohésion. La solidarité assure la bonne articulation du corps social, avec, comme garants, l'État, mais aussi les collectivités territoriales - les communes se trouvant en première ligne pour conduire une action de proximité et mener un accompagnement quotidien. À Maxéville, les liens de solidarité qui maillent le territoire et unissent les habitants sont étroits : le résultat d'une conjugaison de facteurs socio-économiques, l'implication de la Municipalité et l'action du monde associatif. Ce travail autour de la Solidarité effectué ensemble et autrement s'avère en effet indispensable. Les actions d'accompagnement à mener de concert sont nombreuses. Qu'il s'agisse, par exemple, de faciliter l'accès à l'aide alimentaire pour les plus démunis ou de lutter contre la précarité énergétique...

Ainsi, la Municipalité souhaite rendre le pôle Solidarité/C.C.A.S de la Mairie plus accessible, tout en élargissant l'offre de services proposée

aux Maxévillois, en lien avec ses partenaires (Conseil Départemental, la CAF et les associations) dans un nouvel espace situé au Centre de la ville (au 1 rue de la République, à l'ancienne MDS Centre).

Cette maison permettra à tous nos concitoyens qui rencontrent des difficultés dans la vie quotidienne d'y trouver accueil, conseils, aides et accompagnement.

Pour que le terme « solidarité » recouvre tout son sens, il faut ainsi savoir tendre une main... mais aussi ne pas lâcher celle des personnes qui pourraient s'enfoncer dans l'exclusion. C'est la vocation de cette maison citoyenne.



Romain Miron

Maire adjoint délégué à la Solidarité, au Social, à la Santé, à l'Emploi, au Logement et à la Politique de la ville
Vice-Président du Centre Communal d'Action Social (CCAS)



Bienvenue dans votre espace des solidarités

La politique de Solidarité mise en œuvre depuis 2014 s'appuie sur l'écoute et l'accompagnement de chaque Maxévillois et vise à un retour à l'autonomie.

Ces deux leitmotivs, combinés à deux éléments forts des orientations de la Politique de la Ville : proximité et le développement social, réinterrogent aujourd'hui la configuration de l'action du Pôle Solidarité-Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) par la recherche de plusieurs finalités :

- ◆ être "plus proche" des habitants (accessibilité du service),
- ◆ améliorer la qualité de service (en prenant en compte les attentes/demandes des habitants et d'y répondre avec plus de rapidité et d'efficacité),
- ◆ s'adapter aux changements accélérés par la crise et offrir une meilleure lisibilité de l'action publique communale.

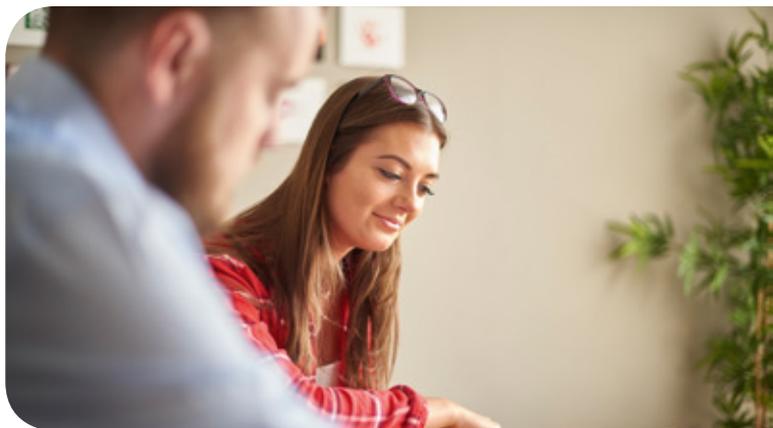
Cela conduit à s'interroger sur les principes de fonctionnement de service afin de définir de nouvelles normes d'intervention visant :

- ◆ à mettre l'usager au cœur de la politique sociale-emploi,
- ◆ à proposer une offre de service adaptée aux réalités des Maxévillois :
 - en adaptant les réponses pour mieux soutenir les ménages en situation de précarité et les personnes en perte d'autonomie et de repères,
 - en favorisant un parcours avec le moins de ruptures possible. L'accompagnement personnalisé et la notion de projet global de la personne sont des incontournables de la qualité du service rendu,
- ◆ à ajuster l'action sociale au cœur de la Ville et de son environnement partenarial en renforçant le travail partenarial avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

Ainsi, la Municipalité a souhaité regrouper dans un espace autonome, situé au Centre de la ville, l'ensemble des services communaux de Solidarité allant du social à l'emploi, de la petite enfance aux seniors ou encore du logement au lien social.

À quels objectifs répond cette Maison ?

En matière d'action sociale et de solidarité, la Municipalité a le devoir d'être tout à la fois au plus près de la population et le plus efficace pour elle. C'est une des ambitions de La Maison de Solidarité. Rassembler, mettre en synergie, augmenter et mutualiser les moyens, partager des règles communes d'actions avec les partenaires (Conseil Départemental, CAF, associations), faciliter les relations avec les Maxévillois, voilà le sens de ce projet.



La Maison de Solidarité, premier point d'accueil social, propose un service étendu à l'ensemble de la population de la commune, elle facilite et simplifie les démarches par sa proximité, elle concentre en un même lieu des professionnels et des pratiques sociales et médico-sociales. C'est encore la possibilité d'être accompagné dans des actions de prévention, de développer un projet afin de retrouver une autonomie indispensable. Ainsi, chaque maxévillois bénéficiera d'un accompagnement global/transversal dans un lieu unique.

Quels services trouve-t-on dans cette Maison ?

Ouverte à tous, quelque soit votre âge ou votre situation, la maison de solidarité peut vous aider. Vous y trouverez des professionnels pour vous accueillir, répondre à vos interrogations et trouver la réponse la plus adaptée.

Un accueil individualisé :

L'accueil est la première mission de la Maison de Solidarité. Il permet une écoute attentive de votre demande et une aide à l'accès aux droits, à l'information dans de nombreux aspects de votre vie quotidienne.

Selon votre situation, vous disposerez :

- ◆ d'une réponse immédiate
- ◆ d'une orientation vers les services et dispositifs sociaux
- ◆ d'une proposition d'accompagnement social

Ce nouvel espace des solidarités accueillera :

- ◆ Des services et établissements de la collectivité :
 - le C.C.A.S avec la création d'une offre complémentaire d'ateliers sociaux (cuisine, gestion budgétaire, dépenses énergétique...),
 - le service logement,
 - le service emploi,
 - le service santé-handicap,
 - le service seniors,
 - le service Petite Enfance et son antenne Maxévillois du Réseau d'Assistantes Maternelles (R.A.M) ;

◆ La Maison de Solidarité permet également un travail en collaboration avec les partenaires locaux, notamment le Conseil Départemental, la CAF, la Maison de l'Emploi,... pour répondre aux questions, aux besoins de la population :

- des permanences du Conseil Départemental : assistantes sociales, Conseillères en Economie Sociale et Familiale (C.E.S.F) et service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I). A cet effet, une charte de partenariat pour une coordination de qualité, délibérée en conseil municipal du 24 juin 2016, instituant un véritable schéma de service a été mise en œuvre entre la Ville de Maxéville et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle,
- des permanences d'un écrivain public.
- en cours de réflexion des permanences de la C.A.F ou de la C.P.A.M.

En quoi la Maison de la solidarité permettra-t-elle d'améliorer l'action sociale de la Ville ?

Ce projet permet de ne plus se situer dans l'aide sociale mais dans l'action, l'impulsion, l'accompagnement humain, l'éducation, l'émancipation. Elle permet de passer de la simple aide au service à la personne. La relation avec l'usager se trouvera facilitée en cet endroit, grâce à la complémentarité des intervenants.

L'action sociale de la Ville est représentée par plusieurs services et le CCAS : la Maison des solidarités devient ce lieu unique, visible, emblématique et concret de l'action sociale à Maxéville.

Elle est la preuve d'une solidarité effective depuis 2014, qui va s'ancrée dans l'identité de notre ville, et de mieux en mieux organisée.

Situé au 1 rue de la République, la Maison de Solidarité permet d'œuvrer au plus près des Maxévillois dans quatre domaines essentiels : l'accueil et l'accompagnement social, la petite enfance et la parentalité, l'insertion professionnelle et les personnes âgées et personnes handicapées. Au rez-de-chaussée de cette grande maison - située en plein cœur de la commune - toutes les activités liées à la petite enfance, au réseau d'assistantes maternelles et l'accueil et accompagnement social sont installés. Au 1er étage, les conseillers emploi et la chargée d'accompagnement logement reçoivent les publics demandeurs. Au même niveau se situe une salle d'activités collectives et notamment une kitchenette pour des ateliers pédagogiques.

Maison de Solidarité ouverte à partir du 5 décembre, 1 Rue de La République, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Un forum pour s'informer et se faire plaisir

Préparer sa retraite, bien vivre sa retraite tel est le leitmotiv qui a déterminé la municipalité à organiser son premier forum à destination des seniors et retraités ou futurs retraités Maxévillois. Ce forum, programmé le **17 novembre** prochain de 9h à 18h au CILM (Centre Intercommunal Laxou-Maxéville) est le rendez-vous des seniors en quête d'informations et d'idées pour "vitaminer" leur quotidien. Retraite, vie associative, voyages, santé, logement, culture, loisirs, maintien à domicile.... avec une trentaine d'intervenants et de nombreuses animations, la vocation du forum est d'accompagner les plus de 60 ans à travers tous les domaines de l'existence, de mobiliser chaque senior autour de la vie de quartier, du tissu associatif et de le guider vers un bénévolat solidaire.

Au sein du forum, vous découvrirez 5 espaces thématiques dédiés :

- ◆ Santé / bien-être,
- ◆ Logement,
- ◆ Accès aux droits,
- ◆ Lien social,
- ◆ Prévention.

Des conférences viendront également ponctuer la journée.

Aperçu des thématiques

Santé / Bien-être : atelier animé par une nutritionniste...

Logement : les bailleurs de la commune répondront aux questions relatives à votre logement et à son adaptation...

Accès aux droits : le Point Accueil Seniors de la Ville et le Conseil Départemental seront présents pour vous informer sur les démarches et les droits qui vous concernent (ressources, aides à domicile, etc...)

Lien social : atelier animé par Tricot Couture Service et animations par la Ludothèque et Médiathèque de Maxéville.

Prévention

Nous vous laissons le plaisir de découvrir les autres interventions... sur place et espérons vous compter nombreux le 17 novembre à VOTRE Forum Seniors afin de pouvoir échanger ensemble, notamment à l'occasion de l'inauguration à laquelle nous vous convions à 11h.

Afin de faciliter votre transport sur le lieu du Forum, la Ville met à votre disposition une **navette gratuite**. Pour tout renseignement et pour réserver votre place, veuillez prendre contact avec *Corinne Génin* au 03 83 32 30 00.

SANTÉ/BIEN-ÊTRE | LOGEMENT | ACCÈS AUX DROITS | LIEN SOCIAL | PRÉVENTION

ville de Maxéville

FORUM SENIORS

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016

CILM - 23 RUE DE LA MEUSE À LAXOU 9H → 18H

www.mairie-maxeville.fr +  + 



À l'occasion du forum, M. le Maire signera la charte **MONALISA** (Mobilisation Nationale contre l'isolement des Âgés), dispositif qui revêt un double objectif :

- ◆ Créer des solidarités : promouvoir l'existence et la création d'équipes citoyennes sur le territoire afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- ◆ Faire prendre conscience à tous les français de cet enjeu de société.

L'objectif à Maxéville : mobiliser une équipe de bénévoles qui interviendra auprès de nos aînés. Devenez bénévole à votre tour. Pour tout renseignement, contactez le Point Accueil Seniors en Mairie.

Du nouveau sur le marché !

Dans le but d'élargir la large gamme de produits déjà proposée sur le marché et d'augmenter sa clientèle de plus en plus nombreuse, de nouveaux producteurs viennent enrichir les étals avec la vente de produits qui ne sont pas locaux, mais qui sont obligatoirement issus de l'agriculture biologique.



Ainsi, **Fabrice Hard de Santé - Nature - Solution** propose des thés et tisanes bio, compléments alimentaires naturels, du phyto miel bio aux huiles essentielles,....



Aziz Naoumy propose quant à lui des produits alimentaires bio (olives, huiles d'olives, pâte d'Olive, raisins de Corinthe, lentilles vertes, gingembre, ...) et des produits cosmétiques bio.

A noter également que le **Domaine Demange de Bruley** qui propose du vin des côtes de Toul rejoint le marché de producteurs.

Le marché fête l'arrivée du beaujolais nouveau : le 17 novembre !



Les rendez-vous gourmands du marché en décembre

Le marché sera ouvert tous les jeudis du mois de décembre, y compris entre Noël et Nouvel An. Pensez à passer vos commandes !

Tout comme l'année dernière, différentes animations vous seront proposées dans un décor de Noël réalisé par le service « espaces verts de la Ville ».

- › **le 8 décembre** : fête de Saint-Nicolas
- › **le 15 décembre** : chorale

Show culinaire au marché !

Dominique Abraham, qui a remporté la finale à Nancy de l'émission de M6 « *un diner presque parfait* » vous donne rendez-vous pour deux shows culinaires autour de recettes qui épateront à coup sûr vos convives lors des fêtes de fin d'année.

Réalisées à la base avec des produits du marché, vous pourrez suivre étape par étape leur préparation et aussi... les déguster.

- › **8 décembre** : déclinaison autour du croque en bouche sucré et salé (recette avec escargot, fromage de chèvre et miel, fromage et Herbe fraîche, crème Pâtissière au sirop de fleur de sureau)
- › **22 décembre** : déclinaison autour des verrines de fruits ou légumes (gaspacho salé de cresson, betterave rouge, endive jambon sec et noix, crème fouettée coulis de fruit ...).



© Romain Bind

Dominique Abraham a hérité sa passion pour la cuisine de sa grand-mère. A la suite de son expérience télévisée, est née l'idée de créer l'atelier guimauve. Aujourd'hui, les guimauves de Dominique sont à déguster chaque jeudi sur le marché.

Après Morzine, nos seniors sont partis à la découverte de St-Dié et de ses environs : Hautes-Vosges, Bas Rhin et Epinal étaient au programme de ce séjour automnal qui leur a permis de rompre avec leur quotidien et de renforcer les liens.

Le Relais Assistantes Maternelles a repris ses activités et les développe sur le quartier du Champ-Le-Bœuf.

Quant à Z'adomax, il propose chaque semaine une multitude d'activités destinées aux 10-17 ans.

Et maintenant, cap sur les festivités de fin d'année !



Emmanuelle Collet

Maire adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Jeunesse, et aux Loisirs Seniors



Séjour à Saint-Dié-Des-Vosges

JEUNESSE

Z'adomax

Tu as entre 10 et 17 ans ? Nisrine et Caroline t'attendent chaque mercredi de 14h à 17h au local jeunes 3, rue du Terroin.

Elles te proposeront des activités ludiques, sportives et des sorties tout au long de l'année.

Elles peuvent aussi t'accompagner pour mener à bien un projet ou te renseigner sur ton orientation, la recherche d'un stage ou d'un job d'été. Renseignements et informations au Pôle Éducatif de la mairie.



Concours d'affiche de la Saint-Nicolas

Un concours d'affiche sur le thème « Saint-Nicolas se promène dans Maxéville » est ouvert aux enfants scolarisés du CP au CM2 à Maxéville.

Le règlement du concours est prochainement téléchargeable sur le site www.mairie-maxeville.fr et disponible en mairie, mairie annexe ainsi que dans les gymnases.

Tous les dessins peuvent être déposés au **plus tard le 10 novembre** :

- En mairie et mairie annexe,

- A Max'anim Centre,
- A Max'anim Champ-Le-Bœuf,
- Dans les écoles André Vautrin, Saint-Exupéry et Jules Romains (auprès des directeurs)

Une commission composée d'enfants, d'élus et de techniciens se réunira pour choisir l'affiche officielle de notre fête de la St-Nicolas 2016. Son auteur sera ensuite récompensé.

A vos crayons !

LOISIRS SENIORS

Gym seniors

Les cours de gym Douce destinés aux maxévillois de 60 ans et plus ont repris le 3 octobre : ils ont lieu, hors vacances scolaires, chaque lundi de 10h à 12h au complexe sportif Marie Marvingt et chaque vendredi de 10h à 12h au complexe sportif Léo Lagrange, suivant 2 formules :

- 1 séance de 2h par semaine pour un montant de 90€,
- 2 séances de 2h par semaine pour un montant de 180€.

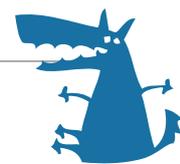
Il est encore possible de s'inscrire au Point Accueil Seniors de la Mairie.

Goûter de l'Automne

Vous avez 65 ans et plus ? Nous vous invitons à la maison de retraite Notre-Dame du Bon Repos **le 30 novembre à 14h30** à partager un moment festif : Chamalo le clown vous distraira avant de partager un goûter convivial avec les résident(e)s.

Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au Point Accueil Seniors avant le 15 novembre.

PETITE ENFANCE



RAM : Relais Assistantes Maternelles

Plusieurs temps forts auront lieu en **novembre et décembre** : il est possible aux assistantes maternelles de rencontrer leurs collègues sur tout le territoire communal en participant aux activités prévues sur un quartier différent du leur. Il suffit d'en avertir la coordinatrice Petite Enfance, Sylvie Perroux.

La formation des assistantes maternelles :

La formation est un droit pour toutes les personnes en activités ou en recherche d'emploi, par le biais du Compte Personnel de Formation (anciennement "DIF"). La formation continue permet d'optimiser les compétences et de valoriser la qualité de services pour les employeurs. La VAE est également possible.

Ces formations sont mises en place par le RAM à Maxéville avec l'Institut de Formation Pratique (IFP), organisme agréé par l'institut IPERIA, la branche professionnelle des assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles qui reviennent en formation partagent

et mettent en pratique ce qu'elles ont appris lors des animations RAM.

Les assistantes maternelles de notre commune sont de plus en plus nombreuses à bénéficier d'une formation.

Dates des formations

Les assistantes maternelles participeront à la formation :

«Gestion du stress et relaxation» le samedi 5 novembre 2016.

Pour 2017, deux formations sont prévues :

- **« certificat prévention Secours Petite Enfance »**
- **« Adapter sa communication à l'enfant »**

Cependant pour qu'elles puissent avoir lieu, il faut un minimum de participantes. Ne tardez pas à vous inscrire pour participer aux formations proposées.

Témoignages sur la formation "éveil sportif et motricité"

Emilie METZ

« Cette formation m'a beaucoup apporté et depuis j'observe et accompagne plus les enfants que je garde. Je ne suis davantage dans l'action immédiate mais dans le soutien, car l'enfant est capable et cela favorise son développement personnel psychique autant que moteur »

Claire HABERT

« J'ai beaucoup apprécié de découvrir de nouvelles façons d'appréhender la motricité telle que la motricité libre initiée par la pédiatre autrichienne Emmi Pickler.

La méthode est applicable au quotidien avec les bébés et les enfants. Elle laisse une grande place à l'autonomie.

Céline Voignier nous a initié au yoga pour enfants : des mouvements pour aider l'enfant à évoluer en respectant son corps.

Des gestes qui ressemblent beaucoup à la motricité et que l'on pratique avec les enfants le lundi au dojo.

C'était une formation très intéressante, nourrie par de nombreux échanges avec les autres participantes et l'intervenante ».



Colis de Noël

Destinés aux 70 ans et plus, les colis de Noël vous seront remis autour d'un goûter et un magicien viendra vous divertir pendant la distribution, mais chut... surprise !

Les colis seront distribués :

- Salle Henri KROPACZ : **19 décembre de 9h à 10h, pour les personnes des Aulnes, Tour Panoramique, Rue Henri Brun, rue Camille Maillard,**
- CILM - Mairie annexe : **19 décembre de 9h à 10h pour les personnes de Champ-le-Bœuf,**
- Aux Cailles Blanches : **21 décembre de 10h30 à 12h pour les personnes du Quartier Meurthe et Canal,**
- Salle du Clos des Sages : **21 décembre de 14h30 à 16h30 pour les personnes du Centre.**



Connaissez-vous Jean-Baptiste Thiéry, son histoire ?

Ce nom, étroitement lié à celui de la commune de Maxéville depuis 1900, s'est progressivement inscrit dans la mémoire collective de la ville. C'est une Institution dont la mission première était d'accueillir des enfants particulièrement démunis selon les vœux de Monsieur Jean-Baptiste Thiéry, lequel, décédé en 1889, a légué sa fortune, dont une propriété sise à Maxéville, au département de Meurthe et Moselle. Cet acte de générosité lui aurait été inspiré, suite à sa visite de la maison Hospitalière Saint-Charles, où il avait pu constater que les enfants étaient hébergés au milieu des adultes, situation habituelle à l'époque dans les hôpitaux. C'est dans le but d'offrir un accueil spécifique aux enfants malades qu'il a décidé de ce geste.

Ce legs universel a été accepté par le département dans sa séance du 23 avril 1895, conformément au testament olographe de Monsieur Claude Emile Thiéry, fils de Jean-Baptiste, décédé le 3 février 1895 sans héritiers directs.



Ce legs a permis la construction de « l'Asile » Jean-Baptiste Thiéry destiné à accueillir des enfants 5 ans après l'inauguration de l'hôpital central de Nancy. Jean-Baptiste Thiéry représente donc, de fait, le 1^{er} hôpital d'enfant de l'agglomération, en ce XIX^e siècle finissant, encore marqué par le précédent conflit qui avait provoqué un afflux de réfugiés en Lorraine.

C'est le 16 mai 1900 que l'Hôpital d'enfants « Jean-Baptiste Thiéry » accueille 50 enfants, lesquels y seront pris en charge par 6 religieuses de la congrégation des

sœurs de Saint-Charles qui préalablement les accueillait à la maison départementale de secours. L'Histoire de Jean-Baptiste Thiéry est ainsi étroitement liée à celle de la congrégation des sœurs et à celle du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, entité nouvellement créée suite au conflit franco-prussien de 1870. C'est sur décision du conseil départemental que l'animation de Jean-Baptiste Thiéry a été confiée aux sœurs.

Dès le début de son histoire, l'Institution Jean-Baptiste Thiéry s'est adaptée aux besoins des enfants les plus démunis. Le nouvel établissement, dès 1908, accroît ses capacités d'accueil par l'acquisition d'une maison mitoyenne. Dès le début, Jean-Baptiste Thiéry accueille non seulement des enfants malades mais aussi les enfants abandonnés. Les sœurs y développent leurs compétences dans les domaines du soin et de l'éducation conformément à leur mission de Charité et de service.

Dès la fin de la 1^{re} guerre et une délocalisation transitoire sur Honfleur liée au conflit, Jean-Baptiste Thiéry reçoit des enfants porteurs de handicap mental, alors dits « améliorables ». En 1925, sur décision du Conseil départemental un poste de neurologue est créé et occupé par le Professeur CORNIL. En 1930, l'Institution accueille environ 300 enfants et en 1937 les besoins d'agrandissement se concrétisent par l'ouverture de la Clinique pour l'accueil d'enfants porteurs de maladies chroniques. En 1941, « l'Asile » prend le nom d'hospice et l'établissement Jean-Baptiste Thiéry devient une clinique médicale Infantile.

En 1952, le nombre d'enfants accueillis depuis l'ouverture est estimé à 12300. Dès les années d'après guerre, avec les politiques de santé mises en œuvre, l'évolution s'accélère. Un centre Médico Pédagogique et un centre d'accueil pour enfants polyhandicapés sont constitués. En 1964, lors de la création de l'Association « Maison Hospitalière Saint Charles », Jean-Baptiste Thiéry apparaît comme un établissement de cet ensemble. Considéré de ce fait comme un établissement associé au CHU, celui-ci accueille à ce titre des internes et des étudiants en médecine en cours de formation.

L'accueil d'enfants déficients mentaux et porteurs de troubles du comportement aboutira en 1974 à la création d'un service hospitalo-Universitaire de neuropsychiatrie Infanto-juvénile sous l'impulsion du professeur Pierre TRIDON. Au cours de cette période, les besoins pédiatriques seront assurés par Madame le Docteur STEHLIN. C'est dans ce service que s'est développée, à Nancy, la psychiatrie Infanto Juvénile avec un intérêt plus spécifique pour les enfants porteurs de troubles évocateurs de l'autisme, entité alors encore relativement imprécise.

En 1976, une direction laïque prend le relais des sœurs qui quitteront officiellement l'établissement en 1981 mais qui néanmoins y garderont une présence jusqu'en 2010. C'est en 1993 que l'association gestionnaire actuelle, « Institution Jean-Baptiste Thiéry », est créée. Trois établissements distincts sont identifiés (Institut médico éducatif, Etablissement d'enfants polyhandicapés, Maison d'accueil spécialisée) sur le site historique rue de la République à Maxéville. Au cours des années suivantes devant les besoins et l'évolution des modalités d'accompagnement, il est rapidement apparu nécessaire d'apporter une réponse plus adaptée aux jeunes adultes handicapés initialement accueillis dans les établissements d'enfants du site historique.

Ainsi, l'Association Jean-Baptiste Thiéry a-t-elle successivement ouvert 3 Maisons d'accueil spécialisées : la première sur le site du Champ le Bœuf à Maxéville en 1996, la seconde à Commercy en 2006, et enfin la 3^e à Moyen en 2013, spécialement dévolue à l'accueil



de jeunes adultes Autistes, ce qui a été rendu possible par restructuration d'un bâtiment acquis par les sœurs en 1970 pour y créer initialement un institut médico-professionnel pour jeunes filles.

Plus récemment, pour répondre aux besoins d'accompagnement précoce d'enfants porteurs de troubles du développement et des apprentissages, un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) s'est ouvert en 2011 et, conformément à son expertise dans le domaine de l'autisme, Jean-Baptiste Thiéry a été l'établissement médico-social récemment retenu par l'Education Nationale et par l'Agence Régionale de Santé pour y adosser la première Unité d'Enseignement en Maternelle pour Autistes (UEMA) créée dans le département afin d'accueillir, dès l'âge de 3 ans, les enfants porteurs de signes évocateurs de cette pathologie, dans la perspective de les maintenir en milieu scolaire ordinaire et qu'ils puissent y poursuivre leur cursus en intégrant le cours préparatoire à 6 ans.

Etablissement historique de la ville, l'Institution Jean-Baptiste Thiéry s'est continuellement adaptée aux évolutions des savoirs et aux besoins des personnes accueillies. Malgré la blessure infligée par les exigences de circulation routière, Jean-Baptiste Thiéry contribue à donner de Maxéville une image d'accueil et de service aux plus démunis.

Pierre Monin

Président de l'Association

Institution J-b Thiéry

13 rue de la République - Maxéville



Jusqu'au 9 novembre

Exposition Métissages

Dans une conférence intitulée «Les dangers d'une histoire unique», l'auteure nigériane Chimamanda Ngozi Adichie évoque l'appauvrissement inhérent à l'absence de diversité : «L'histoire unique crée des stéréotypes. Et le problème avec les stéréotypes n'est pas qu'ils sont faux, mais qu'ils sont incomplets. Ils font de l'histoire unique la seule histoire». Les artistes rassemblés ici sont convaincus de la nécessité de raconter le monde depuis leur propre point de vue, par et pour les oubliés de l'histoire, les invisibles. Pour cela il faut écrire à côté mais aussi parfois contre : défaire les canons de l'histoire de l'art, détourner les imageries dominantes, refaire, réécrire et revendiquer. Œuvres de la collection du 49 NORD 6 EST.

Exposition jusqu'au 09 novembre
LE PRÉAU - Espace d'art de l'ESPÉ de Lorraine
 5 rue Paul Richard
 Lundi - vendredi / 8h-18h. Entrée libre.



Du 15 novembre au 16 décembre

Des Bulles aux Brasseries

Exposition Nicolas Moog & Friends - This land is your land, this land is my land

Depuis 2011 Des Bulles aux Brasseries propose une série d'événements autour de la bande-dessinée et l'illustration. Cette année c'est l'œuvre de Nicolas Moog qui est à l'honneur, jalonnée de culture américaine et musicale. Il nous ouvre les portes de son univers et invite ses amis à présenter leur travail : Lefred-Thouron, Matthias Lehmann et Jake Sullivan (photographe) l'accompagnent sur trois lieux d'expositions où se croisent regards sur les USA, réinterprétations dessinées de pochettes de disques ou encore scènes de vies américaines. Un concert de son groupe Thee Verduns suivi d'un spectacle mêlant théâtre d'improvisation et bande-dessinée est programmé le 2 décembre.

15/11-12/12 - Moog & Jake Sullivan : MJC Lillebonne, du lundi au vendredi de 8h à 23h (jusqu'à 18h30 le samedi).

15/11-16/12 - Moog & Matthias Lehmann : Espace Jacobs (Maxéville), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (jusqu'à 18h30 le samedi).

17/11-16/12 - Moog & Lefred-Thouron : ESPÉ de Lorraine (Maxéville), du lundi au vendredi de 8h à 18h.

2/12 - Thee Verduns + Impro BD (Crache texte/peb & fox) : CILM, à 20h00.

Du 15/11 au 16/12 - Entrée libre.
 Toutes les infos sur www.mairie-maxeville.fr
 ou sur www.desbullesauxbrasseries.fr

MARCHÉ DE NOËL

COMITÉ DE JUMELAGE

Marché de Noël **le samedi 10 décembre** à Saint-Wendel en Sarre.
 Départ : 9h parking devant le Collège La Fontaine à Champ-le-Boeuf, puis passage aux Aulnes.
 9h15 : sous le viaduc à Maxéville.
 Arrivée à Saint-Wendel vers 11h.
 Retour : départ 18h de Saint-Wendel - puis arrivée à Maxéville vers 20h.
 Participation : 6 € pour les Maxévillois - 10 € pour les extérieurs.
Réservation obligatoire auprès de Gisèle VATRY au 06 59 76 92 37

MIG

Les **26 et 27 novembre** tous les membres des différents ateliers vous invitent à leur rendre visite au Clos des Sages où se tiendra leur marché de Noël, rue du général Leclerc. Inauguration le **vendredi 25 novembre** vers 18 h.

EXPO-VENTE

Du 12 au 23 décembre de 9h à 18h
 A l'occasion des fêtes de Noël, l'association de « Fil en Aiguilles » organisera son expo-vente de divers travaux manuels. L'association est à la recherche de nouvelles adhérentes.
Les personnes intéressées peuvent contacter Madame HAUMESSER au 03 83 57 50 73.
La cotisation annuelle est de 15 euros.
 Hall du CILM à Champ-le-Bœuf, 23 rue de la Meuse.

ATELIERS MIG

MARCHE DÉTENTE

Mardi 8 et 22 novembre
Mardi 6 et 20 décembre
 Départ 14h parvis de l'hôtel de ville, suivi d'un goûter à la salle Leclerc (parc de la Mairie).

PEINTURE SUR SOIE

Lundi 7 - 14 et 28 novembre
Lundi 5 et 12 décembre
 De 14h à 17h30, Clos des Sages, rue du Général Leclerc.

ATELIER MIG'ART

Jeudi 3 novembre
 De 14h à 17h - Salle Leclerc, parc de la mairie

ATELIER ENCADREMENT

Jeudi 10 novembre
Jeudi 8 décembre
 De 14h à 17h - Salle Leclerc, parc de la mairie.
 Contact MIG : Jean-Christophe Guénichon
 06 12 27 72 54 ou j.guenichon@orange.fr
 > Le **17 novembre** l'association MAX'INTERGENERATIONS participera au Forum Seniors à Léo Lagrange.

ACQA

APRÈS-MIDI « SENIORS »

Mercredis 02, 16 et 30 novembre
Mercredis 07, 14, 21 et 28 décembre
 Salle Henri Kropacz (Aulnes)
 Contact : Christian Lintingre au 06 76 39 71 23
 ou c.lintingre@libertysurf.fr

Samedi 19 novembre

Fête de la Saint-Martin

Pour cette nouvelle édition, le Jardin d'enfants franco-allemand Pumuckl et la ville de Maxéville vous invitent à nous retrouver dans le parc de la mairie pour un petit défilé de lanternes qui empruntera les rues Paul Richard, Marcel Simon et Allée du parc.

16h15 : début de la vente de lanternes

17h45 : défilé

18h30 : spectacle et feux de la saint Martin.

Les traditionnels Bretzels, vin, soupe et chocolat chauds seront servis après le spectacle.

Samedi 19 novembre, parc de la mairie



Mercredi 7 et vendredi 9 décembre

La Saint-Nicolas

Des moments conviviaux avec Saint-Nicolas sont programmés dans les quartiers :

Le 7 décembre à 18h30 dans le parc de la mairie, avec un spectacle pyro-mélodique et un goûter offert par le MIG.

Le 9 décembre à partir de 18h30 au complexe sportif Léo Lagrange, avec un goûter offert par le comité des fêtes du Champ-Le-Bœuf et une petite surprise !

Saint-Nicolas sera en visite dans de nombreuses structures municipales début décembre. Les dates de passages seront affichées directement dans les lieux d'accueil.

Plus d'infos sur : www.mairie-maxeville.fr



À NOTER
DANS VOS AGENDAS

BELOTE

Rencontres belote et tarot organisées par l'Amicale des Hauts-Marnais.

Samedi 19 novembre 2016

Samedi 17 décembre 2016

Inscriptions à 13h30 et début des jeux à 14h.

Michel Hislen au 03 83 97 31 18 ou 06 81 11 13 87.

SCRABBLE

Les membres du club Scrabble « formule duplicate » se réunissent, pour les entraînements, tous les **mercredis et jeudis à 14h** au CILM, 23 rue de la Meuse.

Toutes les personnes intéressées débutantes ou confirmées, sont les bienvenues.

Renseignements auprès de Marie-Paule Midon au 06 31 23 04 45.

CITE PASS

Vente de Cité Pass pour les personnes en recherche d'emploi en mairie du centre et au « Relais emploi » de Champ-le-Bœuf,

2 rue de la Crusnes. Prix d'un Cité Pass : 3,10€.

Du 8 au 18 novembre de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h.

CCAS - Mairie de Maxéville au 03 83 32 30 00.

MJC MASSINON

BOURSE AUX JOUETS

3 et 5 novembre. Bourse aux jouets au CILM. Dépôt le 3/11 de 14h00 à 19h00 - Vente le **samedi 5 novembre** de 10h à 16h.

COSMÉTIQUES

Fabrication de cosmétiques et synergies maison : « Comment traverser l'hiver en pleine forme ! » **24 novembre** à 19h.

CENOLOGIE

24 novembre 20h : Fût, pas fût, choisissez votre style !

8 décembre 20h : Soirée spéciale Tariquet

BIÈROLOGIE

1^{er} décembre 19h15 - Bières et fruits, pour ne pas confondre l'horrible et le divin ! MJC - 33 rue des Brasseries.

Contact : 03 83 46 77 93.

MEDIATHEQUE

BÉBÉ BOUQUINE

Lundi 28 novembre et lundi 12 décembre

à 10h à la médiathèque des Brasseries.

Histoires, comptines, chansons...

pour les petites oreilles, de 6 mois à 3 ans.

MERCREDI ÇA CONTE

Mercredi 30 novembre et

mercredi 14 décembre. Rendez-vous

à 15h pour les enfants de plus de 5 ans

et à 16h pour les enfants de 0 à 5 ans

à la médiathèque du CILM.

Un moment d'évasion en conte et en histoires pour enchanter petits et grands.

SOUPE DE L'AMITIÉ

Partage de la soupe traditionnelle Asure et animations. Organisés par le centre culturel des Alévis de Nancy.

Dimanche 6 novembre de 14h à 17h.

La médiathèque sera fermée **samedi 12 novembre et du 17 décembre au 2 janvier inclus.**
Plus d'informations : www.reseau-colibris.fr
mediatheque@mairie-maxeville.fr
03 54 40 34 73.

Compost

La distribution du compost aux habitants le **samedi 5 novembre** sur le site des Brasseries.

Cérémonie du 11 novembre

98^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas de rassemblement ni de départ en cortège.

Vendredi 11 novembre, l'office religieux a lieu à 10h30 à l'Église Saint-Martin, la cérémonie au cimetière à 11h15 et le vin d'honneur sera servi à partir de 12h, salle Daniel Jacob, parc de la mairie.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 25 novembre** à 20h en salle du conseil municipal à la mairie.

Ébéniste

Nouveau ! Gérald Morlot, auto-entrepreneur, ébéniste d'art dans la rénovation de meubles anciens.

24 rue Courbet à Maxéville
06 74 30 18 02.

Petit-déjeuner à domicile

Comme chaque année, l'association **Trisomie 21 Meurthe et Moselle** vous propose de participer à l'opération "petit déjeuner" : des personnes porteuses de trisomie 21 accompagnées de bénévoles vous livrent à domicile des petits déjeuners commandés à l'avance par vos soins, au tarif unique de 5€.

Commander avant le **12 novembre** sur le site : www.trisomie21metm.fr.
Plus d'infos : info@trisomie21-54.fr.

Carnet de Maxéville

Bienvenue à ...

Ayhan ZAINA, né le 27 juillet
Assya RIDANI, née le 27 juillet
Lorraine SPAETH DÉTRIE, née le 28 juillet
Romain BARROYER, né le 4 août
Mehmet DOGAN, né le 9 août
Sanna MARLIAT, née le 14 août
Mohamed KULLAB, né le 14 août
Ayah BECHIRI, née le 16 août
Danut CARPACI, né le 17 août
Eliott PAPIRER CHEBBAH, né le 24 août
Ilyas KEMALI, né le 25 août
Layna IBRAHIM, née le 4 septembre
Kayna IBRAHIM, née le 4 septembre
Sergio BADER, né le 7 septembre
Adèle PIERRON FOUQUET, née le 9 septembre
Ibtissame HAMISSI, née le 10 septembre
Aïcha MEKKI, née le 13 septembre
Noa MOUSSAOUI, né le 18 septembre
Léo ANDRIEN, né le 19 septembre
Kledi HAXHIJAJ, né le 22 septembre
Yanis BOUKERMOUCHE, né le 25 septembre
Noé TALEB, né le 26 septembre
Amine TUA, né le 26 septembre
Louis MULLER, né le 30 septembre
Souhaïla PIERROT, née le 30 septembre
Soan THOMASSIN, né le 4 octobre
Nour EL HALOUI, née le 5 octobre

Logements à saisir

Les Jardins Maraîchers

Il est possible de bénéficier de la location accession pour devenir propriétaire à Maxéville de logement neuf labellisé Qualitel et profiter des conditions financières très avantageuses (Prêt à Taux Zéro, Prêt à l'Accession Sociale...) pour une maison de ville de 96m² avec un emplacement de stationnement et jardin (accessible sous conditions de ressources plafonnées). Située rue des maraîchers au bout du Faubourg des 3 Maisons.

Plus d'informations au 03 83 36 42 20.



Résidence seniors

Il reste encore quelques appartements disponibles avant le démarrage des travaux, dans la résidence seniors située au rue de la République à Maxéville. Un programme avec 11 logements accessibles à la propriété. Pour avoir des renseignements sur le dispositif PSLA (Prêt Social Location Accession), notez dès à présent les prochaines permanences infos organisées par LogiEst :

- **Jeudi 10 novembre** de 9h à 12h, à la mairie,
- **Jeudi 17 novembre** : présence au forum seniors de 9h à 18h, au complexe Léo Lagrange,
- **Jeudi 15 décembre** de 9h à 12h, à la mairie.

Ils se sont unis...

Dmitry MOZEIKHO et Anna GHAZARYAN, le 3 septembre
Adrien LANAPPE et Jessica LALLEMAND, le 3 septembre

Ils nous ont quittés...

Josiane MILET épouse M'HAMMEDI, décédée le 14 août
Pierre BUSY, décédé le 15 août
Madeleine SCHLOTTERBECK veuve SAIS, décédée le 4 septembre
Fabienne DONNINGER, décédée le 13 septembre
Jean-Marie KORNBRUST, décédé le 28 septembre
Michel GODENIR, décédé le 30 septembre
Lucienne JACQUET épouse MARSAN, décédé le 13 octobre

Tribune de l'opposition

Pensons à demain, ouvrons le débat !

Ces dernières semaines ont vu se mettre en place la Métropole du Grand NANCY, qui permet à notre agglomération d'être mieux respectée en France sur le plan urbain.

Au-delà du symbole, cela montre une volonté des 20 communes d'aller vers plus d'intégration, et par l'ouverture politique faite, d'associer l'ensemble des forces vives, pour plus de dynamisme et de volonté partagée. Pour nous, c'est naturel, et nous souhaitons depuis longtemps, ce respect mutuel pour construire les équipements et développer les services dont ont besoin tous les habitants.

Pour autant, après la création de la nouvelle grande Région, le Grand EST, du Département refondé autour de la solidarité, et de cette Métropole qui forcément élargira son périmètre dès 2020, et s'occupera de plus de compétences, il faut réfléchir à une organisation locale adaptée à notre époque. On voit bien qu'il faut simplifier « le mille-feuilles territorial ». Le conseil municipal n'est plus le seul lieu de débat sur l'avenir de la ville : c'est plutôt le Grand NANCY. Pour la commune, il reste, et c'est essentiel, toute la concertation publique de proximité, très active à Maxéville aujourd'hui comme hier, et toute l'administration locale. Mais par exemple, les écoles seront sans doute gérées demain par la Métropole, car la carte scolaire est pénalisante pour les familles.

Des économies doivent être réalisées sur les charges générales de la commune pour diminuer les impôts. Alors ouvrons ce débat entre nous, avant que des solutions soient imposées, pour rapprocher communes et métropole. Discutons aussi des complémentarités entre collectivités pour plus d'efficacité (Festival Michtô et formation avec le Grand Est, et l'action sociale avec le Département de Meurthe et Moselle, par exemple). Ce débat n'est pas partisan, mais constructif, pour recentrer l'autorité publique sur l'essentiel.

N'hésitez pas à faire part de vos avis dès maintenant, pour penser à demain.

Nous sommes à votre disposition, et souhaitons partager d'abord les réflexions.

Sincèrement à votre service.

Le Groupe « Vivre Maxéville avec Henri Bégorre »

vivremaxeville@gmail.com

Tribune de la majorité

Maxéville, ensemble et autrement... A vous de juger !

Nous y sommes presque ! Encore quelques mois et nous serons à mi-parcours du mandat que vous nous avez confié. Nous avons vécu ces trois premières années dans l'enthousiasme des idées qui étaient dans notre programme.

Nous restons fidèles à ce contrat qui nous lie à vous et nous guide dans nos choix au quotidien. Nous n'allons pas vous mentir, la tâche n'a pas toujours été facile dans le contexte budgétaire préoccupant que nous avons rencontré à notre arrivée.

Beaucoup de choses ont déjà été réalisées ou mises en chantier. Cette tribune est consacrée à un point d'étape, un premier bilan à l'aune de ce qui avait été proposé.

C'est l'occasion, aussi, d'apprécier le chemin qu'il nous reste à parcourir ensemble au cours des trois prochaines années...

Voici un premier bilan non exhaustif de la mise en œuvre de notre programme.

A vous de juger !

• **Environnement et Participation Citoyenne** : notre programme « nous nous sommes engagés à valoriser votre cadre de vie et à vous associer activement à la vie de la ville ! »

- marché des producteurs locaux sur le site des Brasseries, projet du mur antibruit le long de la rue de la Justice, mise en œuvre de la vidéo tranquillité, passage en zone 20 rue de la Madine et de l'Allée David, embellissement et sécurisation du carrefour du Centre, nouvelle desserte autour du quartier Solvay avec le passage de la ligne 19, ateliers de quartiers, Conseil Municipal des Enfants, participation citoyenne, création d'un jardin pédagogique, aménagement du square des Aulnes, ouverture d'un atelier vélo, transformation du stade Léo Lagrange, ouverture du mur entre le Grand Sauvoy et les Brasseries...

• **Vie scolaire, jeunesse et petite enfance** : notre programme « renforcer les conditions d'épanouissement et de réussite de tous les enfants ! »

- gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires, ouverture de deux classes, mise en œuvre de la Réussite Éducative, travaux dans les écoles, plan numérique dans les écoles maternelles et élémentaires, nouveaux lieux de restauration, développement de la politique petite enfance, ouverture d'un local jeunes, accompagnement des jeunes dans leurs projets...

• **Solidarité** : notre programme « Vous écouter et vous accompagner pour bien vivre à Maxéville »

- Création d'un espace de vie solidaire à Champ-le-Bœuf, création d'une Maison des Solidarités, présence d'un écrivain public, création de séjours et d'activités destinés aux seniors...

• **Culture et Sport** : notre programme « Dynamiser la vie culturelle et sportive »

- Transformation du site des Brasseries en un lieu culturel et socio économique accessible à tous, nouvelle dynamique pour les fêtes historiques : Fête des Fraises, les Fêtes de la St Martin et de St Nicolas, toute nouvelle Fête de la Bière, soutien renforcé à la MJC, accompagnement équitable des associations...

• **Développement économique** : notre programme « soutenir le commerce et l'artisanat »

- Création d'une association de commerçants et d'artisans, 1er Forum de l'emploi, accompagnement des demandeurs d'emploi, accueil des porteurs de projets pour la création d'entreprise...

• **Finances** : notre programme « Bien gérer notre ville »

- Baisse de la dette d'environ 17%, redressement des comptes de la ville, épargne nette redevenue positive dès 2015.

C'est un début et nous n'avons pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin ; nous continuerons à travailler avec et pour vous tout au long de notre mandat.



Pour la majorité
Mounia El Bazini

Conseillère municipale
Présidente de groupe de la majorité municipale

DES BULLES AUX BRASSERIES

de Maxéville

NICOLAS MOOG & FRIENDS

15/11-12/12: MJC LILLEBONNE

avec JAKE SULLIVAN

15/11-16/12: BRASSERIES MAXÉVILLE

avec MATTHIAS LEHMANN

17/11-16/12: ESPÉ MAXÉVILLE

avec LEFRED-THOURON

02/12: CILM LAXOU

thee VERDUNS en CONCERT

et IMPROB.D. CRACHE-TEXTE

PEB & FOX



♪ this land
is your land ♪
this land is my land
♪



ville de
Maxéville

UNIVERSITÉ
DE LORRAINE
avec le soutien de la
DRAC LORRAINE

LE
PREAU
ESPACE D'ART ET DE CRÉATION

ville de
Nancy

MJC
Lillebonne

LA PARELLE
NANCY
THÈSE